|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Directives à l’intention des membres du comité de sélection**1. Pour chacun des critères évalués, indiquer le pointage obtenu.
2. Pour chaque critère qui ne peut être évalué faute d’information, le candidat obtient la note 0.
3. Pour chaque candidat, comptabiliser le nombre de points obtenus. Le total est sur 100.
4. Pour chacun des candidats, calculer la moyenne du pointage attribué par les membres du comité de sélection.
5. Toute personne qui n’obtient pas 70 % de moyenne voit sa candidature rejetée, même si elle est seule en lice. Le candidat qui obtient la meilleure moyenne, parmi ceux qui ont obtenu une moyenne supérieure à 70 %, remporte le prix.
 | **Nom du candidat** |  |
| **Nom de l’évaluateur** |  |
|  |  |
|  | **Date** |  |
|  |  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| CRITÈRES D’ÉVALUATION | POINTAGE |
| Contribution au développement du domaine spécialisé dans son milieu (influence sur l’organisation de la pratique, développement de nouveaux modèles de pratique ou des outils de gestion, etc.). | /15 |
| Contribution au développement du domaine spécialisé (influence sur l’organisation de la pratique, développement de nouveaux modèles de pratique ou des outils de gestion, etc.) à l’extérieur de son milieu de pratique (Québec, national ou international). | /15 |
| Communications écrites sur le domaine spécialisé dans le milieu durant les 5 dernières années. | /5 |
| Communications écrites sur le domaine spécialisé à l’extérieur de son milieu durant les 5 dernières années (Québec, national ou international). | /5 |
| Communications verbales sur le domaine spécialisé dans son milieu. | /5 |
| Communications verbales sur le domaine spécialisé à l’extérieur de son milieu (Québec, national ou international). | /5 |
| Engagement professionnel dans la communauté pharmaceutique dans le cadre du domaine spécialisé (participation aux regroupements ou comités de l’A.P.E.S. et autres organismes, etc.). | /15 |
| Engagement dans le domaine spécialisé au sein de la collectivité (conférences grand public, relations de presse, etc.). | /5 |
| Enseignement dans le domaine spécialisé durant les 5 dernières années (formation des pharmaciens, futurs pharmaciens et autres professionnels de la santé : précepteur, chargé de formation, chargé de cours, superviseur de stages). | /10 |
| Collaboration à des projets de recherche (auteur, co-auteur). | /5 |
| Appréciation globale du dossier (leadership, rayonnement, reconnaissance par les pairs comme expert dans son domaine spécialisé). | /15 |
| **TOTAL** | /100 |